

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur, 18 fr. c. Poste, 24 fr. c.
Six mois, 10 » 13 »
Trois mois, 5 » 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Poste.
6 — 45 — (pour Angers seulement) Omn.
9 — 02 — Omnibus-Mixte.
1 — 33 — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — Express.
7 — 22 — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 20 — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — Express.
12 — 38 — Omnibus-Mixte.
4 — 44 — soir, Omnibus.
10 — 30 — Poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RESERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et non payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

PROCLAMATION DU GÉNÉRAL TROCHU.

Habitants de Paris,

Dans le péril où est le pays, je suis nommé gouverneur de Paris et commandant en chef des forces chargées de défendre la capitale en état de siège.

Paris se saisit du rôle qui lui appartient ; il veut être le centre des grands efforts, des grands sacrifices et des grands exemples.

Je viens m'y associer avec tout mon cœur ; ce sera l'honneur de ma vie et l'éclatant couronnement d'une carrière restée jusqu'à ce jour inconnue de la plupart d'entre vous.

J'ai la foi la plus entière dans le succès de notre glorieuse entreprise ; mais c'est à une condition dont le caractère est impérieux, absolu, et sans laquelle nos communs efforts seraient frappés d'impuissance ; je veux parler du bon ordre, et j'entends par là, non-seulement le calme de la rue, mais le calme de vos foyers, le calme de vos esprits, la déférence pour les ordres de l'autorité responsable, la résignation devant les épreuves inséparables de la situation : enfin, la sécurité grave et recueillie d'une grande nation militaire, qui prend en main, avec une ferme résolution dans des circonstances solennelles, la conduite de ses destinées.

Et je ne m'en référerai pas, pour assurer à la situation cet équilibre si désirable, aux pouvoirs que je tiens de l'état de siège et de la loi ; je le demanderai à votre patriotisme, je

l'obtiendrai de votre confiance, en montrant moi-même à la population de Paris une confiance sans limites.

Je fais appel à tous les hommes de tous les partis, n'appartenant moi-même, on le sait dans l'armée, à aucun autre parti qu'à celui du pays. Je fais appel à leur dévouement ; je leur demande de contenir par l'autorité morale les ardents qui ne sauraient pas se contenir eux-mêmes, et de faire justice par leurs propres mains de ces hommes qui ne sont d'aucun parti, et qui n'aperçoivent dans les malheurs publics que l'occasion de satisfaire des appétits détestables.

Et pour accomplir mon œuvre, après laquelle, je l'affirme, je rentrerai dans l'obscurité d'où je sors, j'adopte une des vieilles devises de la province de Bretagne où je suis né :

Avec l'aide de Dieu, pour la patrie !

TROCHU.

Affichée jeudi matin de bonne heure, cette proclamation du général Trochu a produit une excellente impression parmi toutes les classes de la population parisienne.

Nous avons entendu partout applaudir à ce langage modeste et mâle, à cette déclaration patriotique qui met le pays au-dessus de tous les partis, à cet appel si vigoureux dans sa simplicité qui fait des citoyens eux-mêmes les gardiens de la cité.

Le nouveau commandant de Paris ne pouvait mieux inaugurer ses fonctions.

Par décret en date, à Chalons, du 17 août 1870, le général Trochu est nommé gouverneur de Paris et commandant en chef de toutes les forces chargées de pourvoir à la défense de la capitale.

Dépêche officielle.

Paris, 18 août, 10 h. 40 soir.

Le Ministre de l'intérieur aux Préfets et Sous-Préfets.

Quartier-général, 18 août 1870.

Dans l'affaire du 16, le corps du général Ladmirault formait l'extrême-droite de l'armée. Un bataillon du 75^e de ligne a détruit un régiment de lanciers prussiens et lui a enlevé son étendard. Il y a eu plusieurs charges de cavalerie très brillantes. Dans l'une d'elles, le général Legrand a été tué en chargeant à la tête de sa division. Le général Montaigu est disparu. Les généraux prussiens Dœring et Wedel ont été tués ; les généraux Gruener et Von Ranch sont blessés ; le prince Albert de Prusse, commandant la cavalerie, aurait été tué. A la chute du jour, nous étions maîtres des positions précédemment occupées par l'ennemi.

Le 17, il y a eu, près de Gravelotte, quelques combats d'arrière-garde.

On peut estimer approximativement à 150,000 hommes les forces que l'ennemi avait engagées contre nous dans la journée du 16. Nous n'avons pas encore l'état de nos pertes d'une manière exacte.

(Correspondance du quartier-général.)

Les informations arrivées au ministère de la guerre évaluent à 8,000 le nombre des Prussiens tués sous Metz, dans la sanglante journée du 14 ; ce qui suppose au moins 16,000

blessés ; total : 24,000 hommes hors de combat.

Nous n'avons eu, de notre côté, que 1,800 morts ou blessés.

C'est donc, à ce point de vue, une fort belle journée.

Nous sommes en mesure de confirmer le bruit qui a couru d'une demande d'armistice de 12 heures faite par les Prussiens.

Les Prussiens, à la fin de la journée du 14, ont, en effet, envoyé un parlementaire demander le temps d'enterrer leurs morts.

L'armistice, refusé à ce moment, a été accordé le lendemain.

On nous apprend que la garnison de Strasbourg a fait une sortie victorieuse sur des escadrons de cavalerie prussienne qui venaient jusque sous les murs de la place insulter aux braves défenseurs.

D'ailleurs, l'investissement de la place de Strasbourg est si peu effectif, que le général Barral a pu s'y introduire pour y prendre le commandement de l'artillerie, et que le trésorier-payeur général M. Fournier a pu en sortir sans danger.

Les approvisionnements du dehors continuent même à se faire par intermittences.

Notre escadre a fait dans la Baltique plusieurs riches prises aux Prussiens. Les prisonniers sont à bord du vaisseau la Bretagne, à Brest. Les officiers mangent avec l'état-major et les matelots avec l'équipage.

Le Constitutionnel reçoit de l'Algérie, d'une personne en position d'être bien renseignée,

PROCLAMATION.

LE COLONEL RAMON.

Extrait des Mémoires du docteur Bernagins.

Par LUCIEN BIART.

(Suite.)

Maudit soit le zèle ! Comment nous débarrasser de ce brave homme qui ne cesse de regarder mon compagnon, surpris sans doute de ne pas le reconnaître. C'est un honnête alguazil que Géronimo ; mais il est esclave de son devoir, et la tête du colonel vaut dix mille piastres ! Si le hasard ne s'en mêle...

Un coup de sifflet retentit, nous nous retournons, une lumière décrit au loin de grands cercles, signe d'appel en usage parmi les veilleurs de nuit.

Il y a des couteaux hors de leurs gaines chez le tailleur Lopez ; s'écrie Géronimo ; maudits soient les fandangos et les femmes. Où serez-vous, docteur ? Nous aurons peut-être besoin de vous pour recoudre la peau de quelque ventre.

A vingt pas d'ici, chez mon compatriote. Géronimo abaisse sa lanterne, me regarde ; mon mensonge semble avoir éclairci pour lui un problème,

et il s'éloigne en courant. Un mensonge ! en est-ce un tout-à-fait ? Le colonel, il est vrai, parle l'espagnol avec pureté ; mais ses cheveux blancs, sa peau blanche, ses membres robustes appartiennent à l'Europe. A moins que... quelle idée ! et, pourtant, leurs monuments sont là pour le prouver, le type des Toltèques diffère totalement de celui des Aztèques. Est-ce qu'à travers les âges un spécimen...

— Prenez garde, docteur.

L'avis du colonel arrivait à temps, j'allais me heurter contre une haie de cactus aux épines acérées.

Il est heureux, dis je à mon compagnon, en revenant à la réalité, qu'on se batte chez le tailleur Lopez ; l'obstination de Géronimo commençait à m'inquiéter pour vous.

J'aurais regretté, pour ma part, d'avoir à casser la tête de ce pauvre homme.

— Comment ! m'écriai-je.

— Croyez-vous donc, reprit le colonel avec tranquillité, que je me serais laissé prendre ?

Je l'entendis désarmer un pistolet sous son manteau, et, le chemin, devenu raboteux, m'obligea à surveiller mes pas. Nous longions un petit bois ; les huttes devenaient rares ; depuis longtemps nous avions laissé les maisons derrière nous. Des coqs chantaient, des chiens hurlaient dans le lointain. Je pénétrai sur les traces de mon guidé dans uneasure en ruines, et, dans un

coin, couchée sur une vaste natte, j'aperçus une jeune femme aux grands yeux fiévreux, pressant contre elle deux petits enfants qui grelottaient.

Je me sentis ému ; la misère, au Mexique, a rarement l'aspect sinistre que je lui voyais là. On sentait la faim dans ce bouge mal clos, au sol rugueux, exhalant des vapeurs malsaines. J'examine, j'interroge les patients ; les enfants me regardent effrayés ; la mère, elle-même, semble inquiète, et ses grands yeux se tournent à chaque instant vers son mari, qui tient un grossier flambeau de bois et suit chacun de mes mouvements.

Rien de grave, lui dis-je au bout d'un instant, avant huit jours, tout ce monde sera sur pied.

Les traits du colonel se détendent ; il se penche pour embrasser sa femme. J'apprends qu'elle vit là depuis un mois, soignée par deux pauvres Indiennes ses voisines. Vingt fois, de nuit et de jour, on a cerné son taudis, croyant surprendre son mari. J'essaye de la rassurer, de ramener un peu de calme dans cette tête surexcitée.

Faites qu'il parte, docteur, me dit-elle en désignant son mari.

— Que ne m'avez-vous appelé plus tôt, colonel ?

— Vous oubliez que je suis proscrit, me répondit-il en secouant la tête.

Nous sortons ; il s'enfonce dans le bois où je le suis machinalement. De temps à autre, il nous faut écarter les branches afin de pouvoir avancer. Le colonel s'ar-

ête près d'un four à chaux abandonné ; c'est là qu'il vit depuis la prise de la ville par les libéraux, se glissant le soir jusqu'à la cabane habitée par sa femme et ses enfants.

Au point du jour, après une longue discussion avec mon hôte sur le meilleur moyen de faire parvenir aux malades les vivres et les médicaments dont ils auront besoin, sans trop attirer l'attention, je prends congé de lui. Il veut me guider jusqu'à la sortie du bois, j'ai toutes les peines du monde à l'en dissuader. Le bois n'est ni large ni profond, et je suis sûr de retrouver ma route. Tout-à-coup j'aperçois devant moi deux méfis. Diable ! que font-ils en cet endroit et à pareille heure ? Je suis tenté de revenir en arrière, mais si ce sont des espions ? Je me baisse, feignant d'herboriser. Les deux méfis s'éloignent, disparaissent ; ils ne se sont pas même retournés ; je respire et pousse bientôt une exclamation de joie.

Parmi les plantes que je viens de cueillir au hasard, pour dérouter les soupçons, je reconnais une petite valériane, décrite par le célèbre Hernandez. Cette valériane, je l'ai vainement cherchée jusqu'ici, et, dans mon essai sur la flore des tropiques, j'avais cru pouvoir accuser le docteur Hernandez d'avoir confondu une dipsacée avec une valériane, — erreur permise, du reste, à un homme qui écrivait bien avant que Jussieu eût fait connaître sa merveilleuse méthode. Je perds

une nouvelle d'une grande importance dans les circonstances actuelles.

Les kaïds des grandes tentes réunissent un contingent de vingt mille cavaliers, qui seront prêts à partir pour la France au premier signal. D'autre part, les mairies sont encombrées toute la journée de fantassins qui viennent s'engager. On leur donnera 150 fr. à titre d'indemnité d'entrée en campagne. On pense que le chiffre de ces volontaires ne sera pas inférieur à 30,000.

Cet empressement des Arabes et Kabiles est une réponse victorieuse aux craintes qu'on aurait pu concevoir sur les sentiments des indigènes. Du reste, la conduite héroïque des turcos n'a pu que surexciter l'ardeur guerrière de la population algérienne.

Au Corps-Législatif, mardi, courte séance.

La Chambre a voté une loi qui ordonne l'incorporation immédiate dans la garde nationale mobile des jeunes gens des classes 1865 et 1866 célibataires et veufs sans enfants, qui ne font pas encore partie de cette garde, et qui permet d'admettre comme remplaçants les anciens militaires, âgés de moins de quarante-cinq ans, même mariés avec des enfants ou veufs avec enfants, pour les citoyens appelés sous les drapeaux par la loi du 10 août 1870.

Le Sénat a voté de son côté, cette loi, dans sa séance du même jour.

COMBATS DE METZ.

Bataille de Vionville et de Doncourt.

Les trois dépêches du maréchal Bazaine, datées du 17 août, la première de Metz, la dernière de Verdun, parlent d'une bataille livrée le 16, entre Doncourt et Vionville, mais ne font pas connaître où étaient, le 17 et le 18, le quartier-général et le gros de l'armée de Metz, qui actuellement combine ses mouvements avec celle de Châlons.

Verdun, place forte importante, est située sur le chemin de Metz à Châlons, à 72 kilomètres de Metz et 80 kilomètres de Châlons; un chemin de fer, livré à la circulation depuis quelques mois, et toujours libre, relie Verdun à Châlons; un autre chemin de fer, non encore exploité, mais déjà avancé et probablement utilisé pour le ravitaillement de l'armée en marche, relie Verdun à Metz.

En outre, deux routes conduisent de Metz à Verdun, l'une passant par Etain, l'autre par Mars-la-Tour au midi. La distance qui sépare ces deux routes varie de 4 à 11 kilomètres. L'armée de Metz en marche sur Verdun compte 120 à 160 mille combattants de qualité excellente, parmi lesquels les 25 mille hommes de la garde.

Il est probable qu'après le brillant et heu-

reux combat livré dans l'après-midi du 14 sous les murs du camp retranché de Metz, sur la rive droite de la Moselle, pour masquer son mouvement de retraite sur la rive gauche, notre armée de Metz s'est mise en marche sur ces deux routes le 15, et les deux parties de cette armée les ont suivies parallèlement, de manière à pouvoir se donner la main, les corps qui marchaient sur la route du nord précédant de quelques kilomètres et servant de réserve à ceux qui marchaient sur la route du midi, plus rapprochée de l'ennemi.

Les généraux prussiens ont dû vouloir venger, le 16, l'échec subi le 14 sous les murs de Metz, par une vigoureuse attaque contre notre armée en marche sur Verdun.

Trois ponts, celui du chemin de fer de Nancy à Metz, et les ponts de circulation locale d'Ars et de Noveant, mettaient en communication la rive droite de la Moselle, où était le gros de leurs forces, et la rive gauche, sur laquelle l'armée française opérait sa retraite; mais il est probable que ces ponts sont détruits: les Prussiens ont dû jeter un pont de bateaux sur la Moselle ou la franchir à gué, et arriver à Gravelotte par la jolie vallée de Mans, qui coupe les coteaux assez escarpés de la Moselle.

La dépêche du maréchal dit que la bataille du 16 a été livrée entre Doncourt et Vionville. Or Vionville est à environ 21 kilomètres de Metz sur la route du nord, passant par Etain, et Doncourt, à 19 kilomètres, sur la route du midi, passant par Mars-la-Tour.

La position de ces deux localités fait ressortir l'intention manifestée des Prussiens et du prince Charles, présent sur les lieux, et du roi Guillaume, placé très-près, de couper la retraite de l'armée française sur Verdun.

Jusqu'à présent, cette tentative est impuissante, puisque le maréchal a couché sur son champ de bataille et n'a pas retrouvé sur Metz.

Il y a tout lieu d'espérer qu'il a pu continuer sa marche le 17, et que le 18 ses têtes de colonnes s'approchèrent de Verdun; car, d'après ses dépêches, 120,000 hommes seulement ont été engagés le 16, soit, du côté des Français, 60,000, en admettant que le nombre des combattants fût égal de part et d'autre. Il a donc pu repousser les Prussiens en engageant moins de la moitié de ses forces.

Le nœud de la campagne pour la Prusse, c'était de couper l'armée de Metz de ses communications avec Châlons, comme Napoléon coupa les Autrichiens à Ulm. Les faits connus font espérer qu'ils n'y réussirent pas.

Maintenant l'armée de Châlons a-t-elle profité du chemin de fer de Châlons à Verdun pour se rendre à Verdun, garder le cours de la Meuse, donner la main à celle de Metz, peut-être se placer avec elle entre l'armée prussienne et l'Allemagne?

Où bien l'armée de Metz retrougradera-t-elle

jusqu'à Châlons pour faire front à l'armée prussienne, réduite par les marches et les privations, dans ces champs catalaniques qui apparaissent aux pages les plus retentissantes de l'histoire?

Là est la question: c'est le secret de l'état-major français, qui doit être ignoré par le public, pour être ignoré par l'état-major prussien.

Toutefois, si l'armée de Metz est assez forte, à elle seule, pour se dégager des étreintes de l'armée prussienne qui travaille depuis trois jours à la couper, il est raisonnable de penser que cette armée, réunie à celle de Châlons, pourra sans témérité tenter de couper l'armée ennemie de sa ligne de retraite sur le Rhin.

La bataille de Borny. — Le passage de la Moselle. — La bataille de Gravelotte.

Nous empruntons au *Figaro* le récit sommaire qu'il publie sur les journées des 14, 15 et 16 août.

En prenant le commandement en chef de l'armée, le maréchal Bazaine, voyant le pays envahi de trois côtés par les armées du prince Frédéric-Charles, du prince Fritz et du maréchal Steinmetz, eut l'idée de réunir autour de Metz, le camp retranché de la France, toutes les troupes éparpillées de divers côtés, afin d'avoir à opposer des masses réelles aux masses ennemies.

Le point où cette concentration avait le plus d'intérêt était Borny, petit village placé à la rencontre des routes de Boulay et de Saint-Avold et Forbach. C'était par là que l'ennemi s'avancait, plus assuré, presque triomphant depuis sa facile victoire de Styring.

Aussi, dimanche 14 août, tandis que l'on décidait que la ligne de la Moselle serait passée, et que toutes les troupes laisseraient Metz derrière elles, un grand mouvement se fit dans le camp français.

Le général Ladmirault se préparait à tourner Metz par le nord et se séparait ainsi du général Decaen, qui allait traverser la ville, lorsque l'ennemi, bien établi en face de nous à Noisseville, Montoy et Coincy, eut la malencontreuse idée de nous envoyer un coup de canon.

Les troupes s'arrêtèrent dans leur marche. Les troupes du général Ladmirault, qui déjà partaient par la vallée de Vallière, se retournèrent et marchèrent sur les Prussiens. En un instant, la canonnade s'étendit ainsi de Vallière à Grigy, par Borny, sur une longueur de près de deux lieues. Jamais les Prussiens n'avaient supporté une telle attaque.

La canonnade dura de quatre heures à cinq. Elle s'interrompit une heure, pour laisser l'infanterie et les mitrailleuses faire leur office; puis elle reprit de 6 heures à 8 heures 35 minutes, ne s'arrêtant que lorsque l'ennemi fut

complètement abandonné ses positions. C'était une victoire, et c'est bien certainement le plus glorieux fait d'armes de la campagne. L'ennemi laissait huit mille morts sur le champ de bataille, et nous en avons à peine perdu mille.

Le général Picard, commandant une des divisions de la garde impériale, me disait le lendemain que jamais il n'avait rien vu d'aussi terrible que le champ de bataille de Borny. On y voyait des rangées d'hommes couchés dans l'ordre qu'ils occupaient. On retrouvait les vivants sous les morts!... C'était l'ouvrage des mitrailleuses françaises. Avouons du reste que les canons d'acier des Prussiens nous ont fait aussi bien du mal.

AFFAIRE DU 15 AOUT.

C'est de la bataille de Borny que l'Empereur parlait dans sa dépêche datée de Longueville le 14 août, au soir. Cette bataille coïncidait avec notre passage de la Moselle; elle en assurait même la sécurité, puisqu'elle empêchait les trois corps prussiens de marcher de compagnie; mais elle avait eu lieu à une vingtaine de kilomètres de l'endroit où la dépêche faisait supposer qu'elle s'était livrée.

L'Empereur, parti de Metz à trois heures et demie, ce même dimanche 14 août, s'était rendu à Longueville; petit village placé sous Metz, sur la route de Verdun et Nancy. Il habitait chez le colonel Hénocque, bon propriétaire de l'endroit. Son état-major campait dans les prairies du voisinage.

Toujours admirablement renseignés, les Prussiens songèrent à enlever l'Empereur. Cachés la nuit dans les petits bouquets d'arbres du château de Frescaty et des fermes d'Orly et de la Maison-Rouge, situés en face de Longueville et de l'autre côté de la Moselle, ils firent, le 15 août, passer le pont du chemin de fer à un escadron de uhlans; tandis qu'ils dirigeaient le feu de leur artillerie sur le village de Moulins, situé à gauche de Longueville, et sur la route à droite, pour intercepter les secours.

Mais, sous leur feu, notre génie fit sauter le pont du chemin de fer, et les uhlans, trouvant à Longueville des forces considérables, et ayant la voie de retour coupée, durent se rendre tous, presque sans coup ferir.

Pendant la reddition le fort de St-Quentin, qui domine de ce côté, envoyait des boulets aux batteries prussiennes et éteignait leur feu. C'est le début de la garde mobile, et c'est un heureux début.

NUIT DU 15 AU 16 AOUT.

L'Empereur passa la nuit chez un cultivateur de Gravelotte, M. Plaisant. A quatre heures du matin, il monta en voiture découverte avec le Prince Impérial.

Toute sa maison, — sur l'avis du maréchal, — dut partir par celle des deux routes qui est la plus éloignée de la vallée de la Moselle, car

une bonne heure à chercher un second spécimen de la plante, et je vins déboucher près des Cerritos de San-Juan, monticules élevés par la main des hommes, celle des Toltèques peut-être. Je longe le bois pour regagner Orizaba, et j'aperçois les deux métis assis au pied d'un goyavier.

Ils me regardent et me saluent. Je me sens pâlir comme un coupable et mon cœur bat. La retraite du colonel me semble trop facile à découvrir, je voudrais ne pas la connaître. Une bande de taureaux apparaît, les deux hommes se lèvent, jettent leurs sarapés sur leur épaule gauche et se rangent près du bœuvier.

Je m'explique leur présence, ce sont des gardiens de troupeaux, ils vont surveiller le bétail qui vient de défilé. Demeurant sans doute à Pichocaco, ils ont traversé le bois pour se rendre à leur poste et abrégé leur route.

Je rentre chez moi rassuré; et pour me consoler de ma nuit blanche j'ai la valériane d'Hernandez; — la science compte un point obscur de moins.

IV.

Eheu fugaces anni! Il y a eu quatorze ans fier, ni plus ni moins, que le propriétaire de l'hacienda de la Cruz vint m'arracher à mes premières recherches sur l'histoire des Toltèques. Huit heures du soir sonnaient, un véritable ouragan faisait rage, des éclairs sillonnaient

le ciel noir, le tonnerre grondait sans interruption, la pluie tombait à torrent, et les ruisseaux, transformés en rivières mugissantes, charriaient des quartiers de roches et débordaient. Don Antonio m'amenait un cheval, précaution sans laquelle je n'aurais pu me mettre en route avant le jour; mon bidet jaune, si fringant alors, se paisible aujourd'hui, m'eût cent fois précipité dans les gouffres qu'il fallait côtoyer pour atteindre l'habitation où don Antonio m'attendait. M'attendait est bien dit, car j'avais à peine mis pied à terre et pénétré dans l'habitation, que je recevais sur un pan de mon manteau luisissant une fillette que l'on baptisa quelques heures plus tard sous le nom de Juana.

Il y a quatorze ans!... Avons-nous assez parlé de cette nuit d'orage avec le brave fermier, mon ami, tandis qu'on dansait en face de nous, que nous dégustions un vieux vin d'Amontillado, et que je piquais dans l'intérieur de mon chapeau de beaux scarabées attirés par la lueur des foyers qui tenaient lieu d'éclairage. De temps à autre la mariée, cette Juana venue au monde quatorze ans auparavant, s'approchait grande et belle, les épaules nues, le regard étincelant, s'appuyait sur le dossier du fauteuil de son père et m'écoutait parler. L'année prochaine, cette jolie fille qui jouerait encore à la poupée en Europe bercera un enfant et sera la mère infatigable et dévouée que renferme toute Mexicaine. Elle a choisi librement son gâcé dont la fortune con-

siste en un cheval de race et la manière de s'en servir pour lacer les taureaux. Il fait sauter en ce moment sur ses genoux un de ses beaux-frères qui a six mois, il sera bon père.

Moi aussi je pourrais être marié, et faire danser un bambin à moi sur mes genoux. Je n'ai aucun goût pour le célibat, et je ne trouve rien d'aussi charmant qu'une femme, si ce n'est une fleur ou un oiseau, surtout quand ils ne sont pas encore classés. Lorsque je partis de chez mon père, Camille, la fille de notre voisine, Mme Agasse, venait d'atteindre sa douzième année. On admirait ses yeux et ses cheveux, moi j'appréciais particulièrement sa vivacité à la course. Après une absence de trois ans, lorsque je revins au logis paternel, entre deux examens, j'eus peine à reconnaître ma petite amie d'enfance. Elle, si bien proportionnée, était maintenant une longue et mince jeune fille aux bras maigres, aux épaules anguleuses, au teint pâle. Ma présence l'intimidait, elle n'osait plus ni me regarder en face, ni me tutoyer. De même qu'autrefois, on continuait à pronostiquer autour de moi qu'avant peu Mlle Camille serait la plus jolie personne de la contrée, ce qui me faisait sourire.

Un matin, après une nouvelle absence de trois ans, je tombai comme la foudre chez mon père, ayant en poche une surprise, mon diplôme de docteur et une thèse sur les propriétés antischorbutiques du *sismyrium*

nasturtium, nommé cresson de fontaine par le vulgaire. Ma mère voulait se rendre à l'église pour remercier Dieu, et je l'accompagnai. A dix pas de nous, une belle personne, aux traits fins et réguliers, priait avec ferveur, les yeux baissés. Il y avait quelque chose de si charmant dans la pose de la jolie dévote, que je la remarquai, moi, qui n'avais guère en ce temps de m'occuper des femmes. Elle se leva de sa chaise un instant avant nous, et, au sortir de l'église, je la vis remonter la rue bordée de haies qui conduisait à notre maison. J'interrogeai ma mère, elle avait oublié ses lunettes et ne put me renseigner.

La belle personne qui nous précédait s'arrêta soudain devant notre demeure et traversa le jardin. Mon père l'embrassait lorsque j'arrivai à mon tour, il me poussa vers elle — c'était Mlle Camille.

L'ai-je aimée, bon Dieu! sans avoir jamais osé le lui dire. Hélas! sotto timidità; combien d'années m'a-t-il fallu pour me convaincre qu'on n'offense pas une femme en lui disant qu'on la trouve belle? Qu'ils s'enfuirent rapidement ces deux mois que j'avais cru d'abord éternels! Que d'heures de la nuit passées à contempler certaine petite fenêtre, au lieu de travailler à mon mémoire sur les succédanées du quinquina. Il fallut partir; la veille de mon départ, vers neuf heures du soir, j'allai faire mes adieux à Mme Agasse qui, près du feu, trilleusement enfoncée dans un fauteuil de tapisserie, réalisait

déjà on apercevait les artilleurs prussiens qui se mettaient en mouvement.

Ce convoi impérial est si considérable, qu'il devait appeler l'attention de l'ennemi. Aussi fallut-il assurer la route en y envoyant des grenadiers de la garde et trois régiments de cavalerie, des chasseurs d'Afrique, des lanciers et des dragons.

L'Empereur passa par Coulans, déjeuna à Etain et entra dans Verdun sans encombre.

Mais presque derrière lui, l'avant-garde du maréchal Steinmetz, qui cherchait à opérer sa jonction avec les corps des princes qui passaient la Moselle, arrivait des environs de Thionville et débouchait sur la route que venait de parcourir l'Empereur, à Doncourt. Il n'y eut pas combat sur ce point; mais les officiers ennemis vinrent à Etain faire leur collation, dans le restaurant même où avait déjeuné l'Empereur.

Le combat avait lieu à dix kilomètres en arrière, à Doncourt-lès-Coulans, où nous venions aussi de passer. Le maréchal Bazaine faisait reculer le maréchal Steinmetz, et prenait ses positions, tandis que son canon, des hauteurs de Gravelotte, Vionville et Mars-la-Tour, faisait reculer le prince Frédéric-Charles.

C'est donc en arrière de cette ligne circulaire, et dans la vallée de la Moselle seulement, que les armées ennemies ont pu opérer leur jonction, tandis que notre mouvement de concentration s'opérait sur le pays haut, qui est encore à nous à l'heure où j'écris.

Un officier d'état-major accouru à la gare pour porter — trop tard — à l'Empereur la bonne nouvelle, nous disait que c'était avec de plus larges proportions, la répétition de la bataille de Borny. C'est le deuxième grand succès du maréchal Bazaine.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Par décret signé, le 12 août 1870, au grand quartier-général à Metz, ont été nommés dans la première section du cadre de l'état-major général de l'armée:

Au grade de général de division: MM. les généraux de brigade L'Hériller (Edmond-Aimable), Pellé (Jean), Aymard (Edouard-Alphonse-Antoine.)

Au grade de général de brigade: MM. Gresley (Henri-François-Xavier), colonel d'état-major;

Carteret-Trécourt (Simon-Hubert), colonel du 1^{er} régiment de zouaves;

Gandit (Fabien-Pierre-Edmond), colonel du 3^e régiment de tirailleurs algériens;

Chagrin de Saint-Hilaire (Louis-Albert), colonel du 99^e régiment d'infanterie de ligne.

— On lit dans l'Internationale:

Le marquis de La Valette a eu, le 17, dans

pour la centième fois l'histoire de Malek-Adel. On était en automne: le vent pleurait, sifflait, excitait la flamme; au dehors, il tourmentait les feuilles sèches en les promenant d'une extrémité à l'autre du jardin.

— Accompagne donc Eugène, dit Mme Agasse à sa fille.

Camille pâlit d'abord, puis rougit. Je la précédai, tout en murmurant je ne sais quelles phrases pour la prier de ne pas se déranger. Près de la porte, ma main, qui cherchait le pêne dans l'obscurité rencontra celle de ma petite amie; nos doigts s'emmêlèrent, un frisson me parcourut le corps, j'osai baiser cette main qui me parut chargée d'électricité, et je m'enfuis; résolu à devenir au plus vite membre d'une académie pour épouser Mile Camille.

J'ai travaillé, étudié, tûté longtemps, soutenu par le délicieux souvenir de cet instant fugitif, éclairé par ce doux rayon qui dore encore mes jours à leur déclin. Mon père est mort à l'improviste, laissant ma mère sans ressources. Il me fallait pourvoir aux besoins de la pauvre femme et aux miens, et la science n'enrichit guère. Je me suis exilé pour mieux suffire à mes devoirs, et, de lendemain en lendemain, les années se sont amassées sur mon front sans effacer pourtant la douce image de la seule femme que j'aie aimée.

(La suite au prochain numéro.)

l'après-midi, une très-longue entrevue avec le comte Granville, qui vient d'arriver de Walmer Castle, sa résidence du comté de Kent.

— On vient d'arrêter un lieutenant de l'armée prussienne qui, d'après ses propres aveux, parcourait les principales villes de France en servant d'espion à la politique de M. de Bismarck. On a mis la main sur lui sur la ligne de Bourges à Orléans. Il se nomme Hard; il s'exprime assez bien en français.

Il a environ vingt-six ans. Il sera jugé mardi prochain par le 2^e conseil de guerre de la 1^{re} division militaire, séant à Paris.

Hard a été conduit à la maison de détention du conseil de guerre.

— Le dimanche 7 août, un train spécial ramenait à Nancy une partie des blessés de la veille. Ils étaient accompagnés du maréchal de Mac-Mahon, qui venait précipitamment chercher à Nancy des vivres pour son corps d'armée, l'ennemi lui avait pris tous ses approvisionnements; ses soldats n'avaient pas mangé depuis vingt-huit heures.

Le maréchal se rendit à pied de la gare au café Boillot, rendez-vous habituel des officiers; il était méconnaissable, couvert d'une boue épaisse des pieds à la tête; ses mains étaient toutes noircies; un coup de feu lui avait enlevé l'une de ses épaulettes; les basques de sa tunique étaient criblées de trous provenant de coups de feu; il ne lui restait plus que la moitié de sa longue-vue, l'autre avait été emportée par une balle, qui l'avait légèrement blessé à la main; il portait des bottes molles avec d'énormes éperons; chacun se découvrait sur son passage; sa physionomie exprimait la plus violente exaltation.

Arrivé au café Boillot, il se fit servir précipitamment de la viande froide: il était à jeun depuis vingt-huit heures; il écrivit en mangeant une lettre en quelques lignes et fut rejoint par un officier supérieur que l'on croit être le général de Failly; ils se renfermèrent tous les deux dans une pièce voisine, et après une courte conférence, le maréchal reprit le chemin de la gare pour rejoindre, avec ses vivres, son corps d'armée.

Une personne de Nancy, qui le connaissait, lui ayant demandé des nouvelles d'un régiment de cuirassiers: « Des cuirassiers, répondit le maréchal, il n'y en a plus! »

— Lorsqu'à Reischoffen le maréchal Mac-Mahon vit que, malgré l'héroïsme de nos troupes, il n'y avait plus moyen de résister à un ennemi qui se renouvelait sans cesse, il fut pris, lui, l'homme de bronze, d'un accès de découragement. Assis sur le bord d'un fossé, il se mit à fondre en larmes; mais bientôt, se relevant, il voulut, dans un élan d'énergie désespoir, se jeter dans la mêlée, décidé à se faire tuer. — Ses soldats se précipitèrent au-devant de lui et l'arrêtèrent par cette sublime parole: — « Pourquoi vous faire tuer, général? est-ce que nous vous avons refusé de mourir? »

Le maréchal trouva dans l'abnégation de ces braves gens une nouvelle énergie et se mit en devoir d'opérer cette belle retraite, dans laquelle 100,000 Prussiens n'osèrent poursuivre les débris d'un corps de 30,000 hommes.

— Nous avons raconté qu'un régiment parti de Colmar par le chemin de fer était tombé au milieu d'un gros de Prussiens après la bataille de Wissembourg.

Ce régiment était le 3^e de ligne, qui s'est vaillamment défendu.

M. Champion, son colonel, a été blessé grièvement; tout l'état-major fait prisonnier, la comptabilité perdue; les capitaines Maillard et Colonna et 13 lieutenants ont été tués. Un seul bataillon a pu rentrer à Metz, le reste du régiment a été tué ou fait prisonnier.

— A Château-Salins, les Prussiens ont demandé 100,000 fr. On a réuni ce que renfermaient les caisses publiques et ce qu'a fourni une quête faite parmi les habitants, c'est-à-dire à peu près 8,000 fr. Ils ont pris la somme et ont donné un reçu.

De plus, la commune a été chargée de fournir 400 sacs d'avoine, livrables à Fonteny et à Viviers; — qu'on n'a pas pu trouver. — L'altitude du maire et du curé, en toute cette affaire, a été très-ferme et très-patriotique.

— Le Bonaparte américain, Jérôme-Napoléon, petit-fils de Jérôme-Napoléon et de M^{me} Patterson Bonaparte, est parti de New-York pour rejoindre l'armée française sur les bords du Rhin. Elève américain de West-Point, M. Bonaparte a fait partie de l'armée des Etats-Unis. Soldat français, il s'est distingué dans la guerre de Crimée et celle d'Italie.

— La mise en état des forts qui couvrent les approches de Paris est à peu près terminée.

Sous trois jours la capitale se trouvera couverte par une ligne de défense, armée de plus de mille pièces d'artillerie, pouvant croiser leurs feux dans toutes les directions.

— M. le ministre de l'intérieur vient d'adresser des instructions à MM. les préfets, pour inviter les administrateurs des Monts-de-Piété à suspendre, pendant la guerre, la vente des objets appartenant aux déposants qui ont été appelés sous les drapeaux.

— La Cloche et le Centre gauche sont supprimés jusqu'à nouvel ordre par l'autorité militaire.

— De grands marchands de blé se sont présentés le 17 au ministère du commerce et ont été reçus immédiatement.

Ils ont offert au ministre de fournir tout le blé qui sera nécessaire aux approvisionnements des armées et des places fortes. Ils n'ont pas voulu faire de prix, s'en rapportant à la France pour acquitter cette dette.

On le voit, le patriotisme anime toutes les populations françaises, et prend toutes les formes.

— MM. Girault, Gambetta, Raspail, Crémieux et Ferry n'ont pas perdu leur temps en insultant les prêtres à la tribune. Déjà des ecclésiastiques avaient été injuriés dans Paris; des démonstrations plus conformes aux discours de ces messieurs de la gauche ont eu lieu en province.

Chronique Locale et de l'Ouest.

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE

POUR L'ARMÉE,

au bureau de L'ECHO SAUMUROIS.

MM.

Grosbois, vérificateur des Poids-et-Mesures.....	10 f. »
Le Brecq, propriétaire.....	100 »
Beandouin-Rivain, charcutier.....	5 »
Guérin, Alfred.....	100 »
M ^{me} Guillemard, propriétaire à Saurmur.....	100 »
M ^{me} Abel Favreau.....	10 »
Société du Petit-Caporal, à la Croix-Verte.....	100 »

Le Bureau de Bienfaisance de Saurmur a expédié à Paris, à la Société internationale, au Palais de l'Industrie, 700 kilog. de linge qui lui ont été remis par différentes personnes de la ville.

COMITÉ CENTRAL DE MAINE-ET-LOIRE

pour secours aux blessés et aux familles de nos soldats.

Le Comité central est constitué. Il veut utiliser immédiatement les ressources dont il dispose.

En conséquence, il s'adresse:

AUX FAMILLES

Pour les inviter à se faire inscrire sans retard, au bureau du bien public, à la mairie, en ayant soin de donner exactement leurs noms, leur adresse et d'exposer leurs titres aux secours du Comité.

A NOS CONCITOYENS

Nous faisons l'appel le plus pressant. Les

souffrances sont nombreuses. Nous devons doubler d'efforts pour leur venir en aide.

POUR LE COMITÉ:

Le bureau: L'Evêque d'Angers, président;
Le Maire d'Angers, vice-président;
M. le vicomte de Cumont, secrétaire;
M. Félix Ribeyre, secrétaire;
M. Lemotheux, trésorier.

COMITÉ

DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR POUR LES SOUSCRIPTIONS PATRIOTIQUES.

Un comité s'est formé à Saurmur dans le but principal de recueillir les souscriptions de l'arrondissement en faveur de nos soldats et de leurs familles, et d'en faire la répartition.

Ce comité correspondra avec le comité central institué à Angers et les comités cantonaux en voie de formation dans les chefs-lieux de canton.

Les membres qui le composent sont les suivants:

MM.
Grolleau, évêque d'Evreux (curé de Saint-Pierre), président.
Henri Delavau, conseiller d'arrondissement, vice-président.
Victor Ducamp, secrétaire.
Choyer, directeur de la Caisse d'épargne, vice-secrétaire.
Le V^e O'Neill de Tyrone, sous-préfet.
Leddet, président du tribunal civil.
Charil de Roillé, procureur impérial.
Worms de Romilly, receveur particulier des finances.
Lecoy, délégué faisant fonctions de maire de Saurmur.
Bury, conseiller général.
Bruas, id.
Léon Mayaud, id.
Le Houx, conseiller d'arrondissement.
Lambert-Lesage, id.
Girard, id.
Ackerman.
Le Pot.
Demarest.
V^e de Cacqueray.
M^{re} de Dreux-Brézé.
Persac.
De Lespaigneul.
D^r Bineau.

Dans sa première séance, le comité de l'arrondissement a décidé que des quêtes à domicile seraient faites et des listes de souscription présentées très-prochainement par des dames charitables, accompagnées des membres du comité.

Nous recommandons cette œuvre au patriotisme de nos concitoyens. Il s'agit d'assister les familles de nos vaillants soldats et de donner des secours aux blessés.

L'appel qu'on vient de lire et l'invitation aux familles qui ont droit aux secours du comité seront affichés dans toutes les communes du département.

Nous confions à la sollicitude et à l'obligance des maires le soin de faire apposer cet avis aux endroits les plus apparents.

Il importe que le comité ait connaissance sans retard des besoins des familles, afin qu'il puisse leur venir en aide. Il importe aussi que nos braves soldats soient rassurés sur le sort de leurs parents.

Que chacun considère donc comme un acte patriotique de s'associer à l'œuvre du comité central pour les secours aux blessés et aux familles de nos soldats!

Mardi matin, le sieur Jean Richard, de Mol-Jay, était allé avec son fils remplir deux barriques d'eau au Thouet. La charrette était entrée dans le lit de la rivière. Leur travail à peine terminé, un seau leur échappa; pour le ressaisir, Richard fils fit reculer son cheval.

Tout-à-coup, voiture, cheval et les deux hommes disparurent dans un trou de 3 mètres de profondeur. Le fils Richard, sachant un

peu nager, parvint à se retirer; quant à son père, il ne reparut pas, et on ne retira de l'eau qu'un cadavre.

Le cheval a également été noyé.
Mardi dernier, le feu a dévoré, à St-Georges-le-Tourel, une écurie appartenant à M. Louis Preau, cultivateur. — 150 kilog. de foin et une barge de paille, ont également été consumés.
La perte est évaluée à 400 fr. environ. Cet incendie est tout accidentel.

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :
Nous recevons la lettre suivante et nous nous associons aux sentiments d'indignation de notre honorable correspondant. En admettant même que ces faits odieux soient isolés, il est évident qu'il faut sévir avec énergie contre les coupables :

Monsieur le directeur,
A l'heure où tous les efforts devraient être consacrés à chasser l'ennemi, qui cherche à envahir le territoire de la France, il se trouve des hommes assez misérables pour essayer de profiter des malheurs du pays.

Ces hommes ne veulent que le désordre et le pillage; depuis quelques jours ils semblent se concerter pour semer la terreur dans notre paisible Beaugésis.

Je ne veux ni relater ni qualifier les faits qui se sont passés dans la soirée du 15 au château de Saint-Georges-des-Bois; d'ailleurs je n'en ai pas été le témoin; les coupables sont arrêtés et la justice informée.

A l'heure où l'on saccageait cette habitation, on mettait le feu à une autre extrémité de la commune chez une femme respectable, que son âge au moins aurait dû faire épargner.

Je ne veux parler que d'un fait personnel. Hier 15 août, dans la soirée, je fus officieusement prévenu que quelques hommes avaient tenu contre moi des propos incendiaires et ne s'étaient pas cachés de leur projet de mettre le feu chez moi dans la nuit.

Je me rendis aussitôt chez M. Raimbault, maire de Fontaine-Milon, pour le prévenir et lui déclarer que je serais obligé de me défendre et de porter plainte à M. le procureur impérial en cas d'événement. M. le maire parut fort étonné, m'engagea à ne point ajouter foi

à ces rumeurs, m'assurant qu'il ne me connaissait point d'ennemis et, cependant, il s'empressa d'envoyer chez moi un homme armé.

Mes renseignements étaient trop précis pour qu'il me fût permis de rester inactif; quelques hommes de bonne volonté, dont je ne puis trop louer la conduite, sont venus monter la garde avec moi autour de mon habitation du Châtelet. La première moitié de la nuit se passa sans alerte; mais à onze heures et demie des lueurs sinistres s'élevèrent de mon bois de la Plesse, à 7 ou 800 mètres de chez moi.

Au premier appel du tocsin, toute la population de Fontaine-Milon s'est portée avec un zèle dont je ne saurais être trop reconnaissant sur le lieu du sinistre. Grâce à l'intelligente direction de M. le maire, on s'est promptement rendu maître du feu, qui avait été mis dans un tas de 300 fagots environ. Il a été facile de constater que le feu avait été allumé en plusieurs endroits à la fois.

Il m'a été impossible de me rendre au lieu de l'incendie, car on voulait évidemment faire une diversion et je pouvais craindre pour ma famille, si je la quittais un seul instant. Nous avons continué à faire la garde jusqu'au jour, apercevant de temps à autre des rôdeurs, qu'il nous a été impossible de reconnaître, dans le chemin qui longe mon habitation.

Un pareil état de choses ne saurait se prolonger dans notre canton, et je vous prie, Monsieur le directeur, de vouloir bien publier cette trop longue lettre, c'est afin que la justice prenne les précautions voulues, et que tous les honnêtes gens s'unissent pour sauvegarder leurs familles et leurs biens.

Avec un peu d'énergie, il n'est pas difficile d'en imposer à quelques misérables sans aveu que désavouent l'ensemble des populations de notre Anjou.

J'apprends à l'instant qu'on a arrêté sur le lieu de l'incendie de la Plesse, un inconnu dont les papiers ne semblent pas en règle.

Veillez agréer,
A. DE CROCHARD.

Le public est prévenu que l'ouverture du service des mandats télégraphiques, qui avait

été fixée au 16 août courant, est ajournée au 1^{er} octobre.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

On lit dans la France :
Les renseignements particuliers qui nous sont communiqués d'une source digne de foi portent à quatre vingt mille hommes, le chiffre que les combats du 14, du 15 et du 16 ont coûté à l'armée prussienne.

Ce chiffre, bien entendu, comprend tués, blessés, prisonniers, dispersés, etc.
L'armée du prince Frédéric-Charles est positivement désorganisée.

Le bruit s'était accrédité que le prince Frédéric-Charles avait reçu, dans la bataille de mardi, une blessure grave qui entraînerait peut-être l'amputation.

Il paraît y avoir eu confusion entre lui et son frère cadet l'archiduc Frédéric-Albert, qui commandait la cavalerie sous ses ordres.

L'archiduc Albert serait non pas seulement blessé, mais mort.

Il était né en 1809, et âgé par conséquent de 61 ans.

Bruxelles, 18 août. — On mande de Sarrebruck, à la date du 17 :

Le roi de Prusse a nommé le général Bonnin gouverneur général de la Lorraine.

Sa Majesté a nommé le commandant de Berlin, comte de Bismark-Hohlen, gouverneur général de l'Alsace.

Pour dernières nouvelles : P. GODET.

Jamais l'Illustration n'a été plus palpitante d'intérêt qu'aujourd'hui. Que l'on en juge ! Voici le sommaire du numéro qui vient de paraître. Gravures : La Guerre. Arrivée à Nancy de blessés appartenant au corps du général Frossard; combat de Sarrebrück; panorama de Wissembourg; où a été défaite la division du général Abel Douay; aspect de Saverne pendant la retraite du maréchal Mac-Mahon; panorama de la ligne de la Sarre; vue prise de Sarreguemines. Paris : départ d'une ambu-

lance de la Société internationale de secours aux blessés; la journée du 6 août. Wagon-ambulance, wagon-forge, etc.

On le voit, tous les faits qui ont mis, durant cette semaine émouvante, la fièvre dans les veines de la France, y sont traduits de la plus éloquente façon, comme on sait les traduire seulement dans cette première des feuilles à dessins, l'Illustration !

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 52, Angers.

POUR ÉVITER
LES CONTREFAÇONS
DU
CHOCOLAT-MENIER
IL EST INDISPENSABLE
D'EXIGER
LES MARQUES DE FABRIQUE
le véritable nom.

Tout malade trouve, dans la douce *Revalescière du Barry*, santé, énergie, appétit, bonne digestion et bon sommeil. Elle guérit sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, fluxion et tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 72 000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc. — Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — La *Revalescière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez M. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris. (450)

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.
D'un jugement rendu par le tribunal civil de première instance séant à Saumur, le quatre août mil huit cent soixante-dix,
Il appert :
Que ledit tribunal, sur la demande du sieur Joseph Martineau, propriétaire, demeurant à Panreux, commune de Méron, a prononcé l'interdiction de la demoiselle Célestine Martineau, majeure, sans profession, demeurant audit lieu de Panreux, et a ordonné qu'il sera nommé un tuteur et un subrogé-tuteur.
Dressé par l'avoué du sieur Martineau, sus-nommé, à Saumur, le vingt août mil huit cent soixante-dix.
(534) CHEDEAU.

Etude de M^e MEHOUS, notaire à Saumur.
A VENDRE
à L'AMIABLE,
Pour entrer en jouissance de suite.
UNE PETITE PROPRIÉTÉ
Située au Gros-Cailou, commune de St-Lambert-des-levées.
Appartenant à M. FRENZEL.
Cette propriété se compose d'une maison d'habitation; cour dans laquelle se trouve un hangard; jardin clos de murs, contenant environ seize ares cinquante centiares, dans lequel existe un kiosque.
Facilités de paiement.
S'adresser à M^e MEHOUS, notaire à Saumur, rue Beaurepaire. (355)

Administration des Domaines.
VENTE
DE
24 CHEVAUX,
Provenant de l'Ecole impériale de cavalerie de Saumur.
Le samedi 20 août 1870, à une heure du soir, sur la place du Chardonnet, il sera procédé, par M. le Receveur des Domaines à Saumur, à la vente aux enchères publiques de vingt-et-un chevaux provenant de l'Ecole de cavalerie.
La vente aura lieu au comptant, plus 5 p. 0/0, pour frais de timbre et d'enregistrement.
Saumur, le 14 août 1870.
Le Receveur des Domaines, ROBERT. (356)

A CÉDER
MAGASIN DE MERCIERIE, BROSSERIE ET JOUETS D'ENFANTS.
A Saumur, rue Saint-Jean, n° 48.
Pour traiter, s'adresser à M. Ch. BLANCHET.
Bail à la volonté de l'acquéreur.
Toutes facilités du propriétaire, M^{me} Olivier de Laleu. (316)

BOULANGERIE A CÉDER
de suite.
S'adresser au bureau du journal.
Toutes facilités pour arrangement.

A VENDRE
UN CABRIOLET à 4 roues, presque neuf.
S'adresser au bureau du Journal.
On demande une apprentie pour les modes et la lingerie.
S'adresser au bureau du Journal.
ON DEMANDE un Courtier, pour une compagnie d'assurance contre l'incendie à prime fixe.
Fortes remises.
S'adresser au bureau du journal.
UN ANCIEN MILITAIRE, âgé de 42 ans, très valide, s'offre pour remplaçant.
S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire à Saumur. (357)

FABRIQUE D'ENCRE
de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.
Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

CODE DES USAGES RURAUX.
Pour les départements situés dans le ressort de la Cour impériale d'Angers, Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne, par Ch. QRIS, avocat à Angers.
En vente à Saumur, au bureau du journal.
Saumur, imp de P. GODET.

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 18 AOÛT.			BOURSE DU 19 AOÛT.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	64 15		55	63 70		45
4 1/2 pour cent 1852.	91		1 50	91 25		25
Obligations du Trésor.	445			445		
Ville de Paris 1869.	305			306 25		25
Banque de France.	2600	25		2650		50
Credit Foncier (estamp.).	1100	15		1090		10
Credit Foncier colonial.						
Credit Agricole.	555	10		555		
Credit industriel.	600			600		
Credit Mobilier (estamp.).	136 25		1 25	138 75		2 50
Comptoir d'esc. de Paris.	600			600		
Orléans (estampillé).	920	15		907 50		12 50
Nord (actions anciennes).	1045	15		1052 50		7 50
Est.	500	5		505		5
Paris-Lyon-Méditerranée.	940	5		940		
Midi.	600			615		15
Ouest.	585	22 50		588 75		3 75
Charentes.	470					
Vendée.						
C ^e Parisienne du Gaz.	1410	10		1420		10
Canal de Suez.	240			242 50		2 50
Transatlantiques.	160	7 50		160		
Cable transatlantique.	355		0			
Compagnie immobilière.	63 75		1 25	67 50		3 75
Emprunt italien 5 0/0.	48			48 80		80
Autrichiens.	677 50	2 50		678 75		1 25
Sud-Autrich.-Lombards.	390		2 50	391 25		1 25
Victor-Emmanuel.						
Credit Mobilier Espagnol.	312 50	12 50		320		7 50
Est-Hongrois.						
Foncier autrichien.	777 50	7 50	47 50	780		2 50
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'Etat, remboursables à 500 fr.						
Nord.	315			320		
Orléans.				307 50		
Paris-Lyon-Méditerranée.	308 75			307 50		
Ouest.	307 50			307 50		
Midi.	308 75			307 50		
Est.	300			299 50		